



« SÉGUR INFO »

Edito du Maire

Bulletin Municipal - Octobre 2016 - N° 8



Séguroises, Ségurois, nous voici déjà avec le n° 8 de notre journal d'information qui, me dit-on, plaît à beaucoup d'entre Vous car nous recevons de nombreuses appréciations positives. Ce petit journal est envoyé également auprès de nos résidents vivant à l'extérieur de Ségur. Je remercie toutes les personnes qui contribuent à sa réalisation.

Cette saison estivale a bénéficié d'une météo très bénéfique favorisant la réussite de toutes les activités faisant de Ségur un lieu particulièrement connu et reconnu pour y passer un bon moment.

Un grand Merci à tous les bénévoles qui, par leur investissement, assurent la réussite et la promotion de Ségur.

Durant cette saison, nous avons reçu de très anciennes voitures de collection dont les propriétaires ont pu apprécier notre village avec les visites guidées de Benoît et Nadine de l'Office de Tourisme. Je les remercie et en particulier Benoît qui connaît particulièrement bien l'histoire de Ségur et qui aime le faire partager.

J'attire votre attention sur le fait que les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dès l'âge de 16 ans (voir rubrique « démarches administratives »).

Dans la période actuelle, je me dois de vous informer qu'en matière de sécurité nous devons tous être vigilants. Avertir la mairie ou moi-même de toute personne qui semble vous forcer pour une démarche commerciale ou effectuer des contrôles divers sur vos biens, **NE LAISSEZ PAS ENTRER.**

Je déplore que la sonnerie de l'angélus se soit arrêtée pour cause de panne de moteur. La réparation est partiellement effectuée avant l'échange de l'installation très vétuste et non adaptée en matière de sécurité. Comme vous avez pu le constater, cette réparation provisoire a quelque peu modifié le son des cloches.

Vous allez prendre connaissance d'un article développé dans ce journal concernant la gestion du cimetière. Une très récente réglementation (2015) nous interdit de relever des tombes abandonnées depuis très longtemps, ce qui implique de faire réaliser ce travail par une société agréée administrativement et techniquement. L'étude montre que 50 concessions peuvent être reprises. Une large information sera faite et un tableau d'affichage sera installé près de la porte d'entrée principale.

L'allumage de feux (végétaux et autres) en extérieur étant réglementé, je vous informe qu'à compter du 15 octobre les feux sont permis à condition de respecter les règles de sécurité suivantes : pas de vent, les feux doivent être allumés à plus de 50 mètres des habitations, ces feux devront être modérés de façon à rester sous contrôle humain. **Sécurité oblige !!!**

Le repas des Aînés est maintenu dans sa forme habituelle. Les cadeaux seront offerts, comme d'habitude, aux personnes ayant 70 ans et plus.

Je vous remercie de votre confiance et continuons ensemble les projets de travaux pour la commune.

Pierre-Louis PUYGRENIER

TRAVAUX EN COURS

Rénovation du logement communal

Un des appartements des logements communaux se retrouvant vacant suite au déménagement des locataires, il a été décidé d'engager des travaux de rénovation avant de le proposer de nouveau à la location.

Ces travaux ont pour but, outre une remise en état, de permettre l'autonomie du logement en matière de charges et particulièrement de chauffage.



Après étude et approbation du dossier remis par Michel DESMOULINS, porteur du projet, les travaux ont pu débuter fin août et se composent en 5 lots :

LOT N° 1 – Plomberie :

Entreprise TREILLE pour un devis de 2 173,11 € HT

LOT N° 2 – Plâtrerie et Isolation :

Entreprise DUBOIS pour un devis de 3 884,91 € HT

LOT N° 3 – Menuiserie :

Entreprise DUBOIS pour un devis de 2 120 € HT

LOT N° 4 – Electricité :

Installation d'un chauffage électrique :

Entreprise DUBOIS pour un devis de 2 588,90 € HT

LOT N° 5 – Peintures et revêtements de sol :

Travaux de peinture et revêtement à l'intérieur :

Travaux de peinture à l'extérieur :

Entreprise DUBOIS pour un devis de 16 786,48 € HT

Soit un montant global de 27 553,40 € HT

Rénovation du bûcher

Comme nous vous l'avons indiqué dans le journal du mois de janvier, le Conseil municipal avait décidé d'engager des travaux de rénovation du bûcher situé en face de l'Agence Postale. Les travaux sont terminés, ils ont été réalisés par les entreprises ci-dessous.

- Les travaux de maçonnerie et de toiture ont été effectués par RV rénovation pour un montant de 8 614,47 € HT
- La menuiserie a été réalisée par l'entreprise CHATENET-CLEDAT pour un montant de 1 065,00 € HT

Montant de la dépense globale : 9 679,47 € HT.

- Montant de la subvention accordée par le Conseil Départemental de la Corrèze (taux de 25 %) : **2 420 €**
- Montant de la subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) au taux de 40 % : **3 871,79 €.**

A la charge de la commune la somme de 3 387,68 € HT.



DOSSIERS TRAVAUX EN COURS

Restoration de l'église Saint-Léger

Le dossier de restauration de l'église Saint-Léger étant géré par la Communauté de communes de Saint-Yrieix-La-Perche, vous trouverez ci-dessous les informations que nous pouvons vous communiquer et qui figurent sur le site de la Com com.

Restauration extérieure de l'édifice, comprenant une intervention sur la maçonnerie et les enduits, la charpente, la couverture et les menuiseries bois.

Ces travaux se composent de la façon suivante :

- Lot 1 : Assainissement, maçonnerie, enduits extérieurs
- Lot 2 : Charpente, couverture et zinguerie
- Lot 3 : Menuiseries extérieures et intérieures - Serrurerie.

La date limite de dépôt des appels d'offres a été fixée au 23 septembre 2016.



Opération d'amélioration du cimetière communal

Suite à une réunion d'information à Beynat présentée par une juriste de Cimetières de France, à laquelle participaient Monsieur le Maire et quelques Conseillers de SÉGUR, les points abordés ont mis en évidence la complexité de la gestion d'un cimetière.

A la suite de cette réunion, l'audit gratuit sur la situation du cimetière a été proposé aux élus ; il a été réalisé sur place à Ségur-Le-Château.

Le travail effectué par les élus pour répertorier et identifier les concessions porte ses fruits mais fait apparaître un certain nombre de difficultés que le Conseil municipal ne pourra régler seul.

Une centaine de sépultures a été répertoriée « en état d'abandon ». Devant le coût important de cette opération, seule une cinquantaine va faire l'objet d'une étude de possibilité de relèvement.

Le dossier est confié à la société ELABOR spécialisée dans la gestion des cimetières. Des informations précises vont être régulièrement affichées sur les tableaux d'affichage en Mairie ainsi qu'au cimetière. Il est recommandé de vous informer.

Ce plan de remise en état, même partielle, est indispensable pour des mesures de sécurité en premier lieu, pour permettre une gestion claire de la réglementation du cimetière, pour faciliter le repérage des concessions sur un plan informatisé et pour augmenter le nombre d'emplacements disponibles.

Les travaux sur les sépultures à relever devront être réalisés avant la remise en état des allées car ils pourraient détériorer celles-ci.

Les concessions en état, connues et entretenues, ne sont pas concernées par ce plan (voir texte explicatif ci-après)

Les habitants de Ségur-le-Château le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter.

L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne pourra se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...

Pour comprendre la procédure à mettre en place il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (*c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée*).

En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu.

A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisque ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (*sauf en cas de péril constaté*).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée comprise entre 3 et 4 ans, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie et en Préfecture ou Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par un cabinet spécialisé en matière de restructuration de cimetières : le Groupe ELABOR.

Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces trois prochaines années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés mais nous souhaitons que l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants-cause concernés puissent prendre leurs dispositions.

C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

La Municipalité.

INVESTISSEMENTS

Achat d'un chapiteau

Monsieur le Maire a proposé aux différentes associations de Ségur (Chasse, Pêche, Amis de SÉGUR, Culs noirs, Sauvegarde de l'Auvézère, Marchés de producteurs) de se regrouper avec la commune pour l'achat d'un chapiteau afin d'assurer le meilleur déroulement possible des différentes manifestations.

Montant de l'investissement : 2 093,80 € TTC

Les associations participant à hauteur de 250 € chacune, il reste en charge pour la commune 593,80 € sur le montant TTC.

La commune se charge du stockage et mettra gratuitement le chapiteau à la disposition de toute association de SÉGUR qui en fera la demande.



INVESTISSEMENTS **(suite)**

Achat de plaques signalétiques

Afin de faciliter le repérage des bâtiments publics, il a été procédé à la pose de plaques signalétiques pour identifier la Mairie, l'Office de tourisme ainsi que l'Agence postale avec jours et heures



Les plaques ont été réalisées par la société SARL BOMBONERA à LIMOGES pour un montant de 718,80 € TTC.

La pose a été assurée par Monsieur le Maire et Philippe ECREPONT.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Recensement des jeunes de 16 ans – journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie remettra une attestation de recensement à conserver impérativement dans l'attente de la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Cette attestation est réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Inscription sur les listes électorales

Pour rappel, tous les français et françaises majeurs, jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur la liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence, doivent solliciter leur **inscription au plus tard le 31/12/2016**.

Les pièces à produire lors de l'inscription sont : une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif d'attache à la commune (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau ou d'électricité).

GÎTE COMMUNAL

Location saisonnière

Suite à la demande de la société MACAIRE, le gîte communal a été loué du 4 juin au 3 septembre 2016 pour un montant de 450 € par mois.

Les locataires ont maintenant la possibilité de se connecter à Internet dans ce gîte, (Il était devenu indispensable de mettre en place cet outil de communication et de travail).

Murielle BIDEAU s'est portée volontaire pour assurer la logistique du gîte communal.

DIVERS

Vente de l'épaveuse

Par délibération en date du 2 août 2016, le Conseil municipal a décidé de vendre l'épaveuse de marque ROUSSEAU car son état ne permettait plus de s'en servir en toute sécurité et les réparations à effectuer étaient trop importantes. Un particulier a été intéressé pour l'acquisition de ce matériel pour un montant de 1 800 €.

Comme beaucoup d'autres communes, nous faisons appel au service du SIVA (Syndicat Intercommunal de Voirie Arédiennne) pour l'entretien des fossés sur les routes communales. Ségur adhère à ce Syndicat dont le montant de la cotisation annuelle est de 12 000 € pour 2016. En contrepartie de cette cotisation, le SIVA assure (en moyens humains et matériels) l'entretien des routes communales (entretien et fauchage des fossés, réfection de la voirie...), toutes les fournitures nécessaires aux travaux de voirie (gravillons, goudronnage, enrobé) sont à la charge de la commune.

Extrait du rapport annuel 2015 du Syndicat mixte des eaux de l'Auvézère.

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS.

Parallèlement, l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

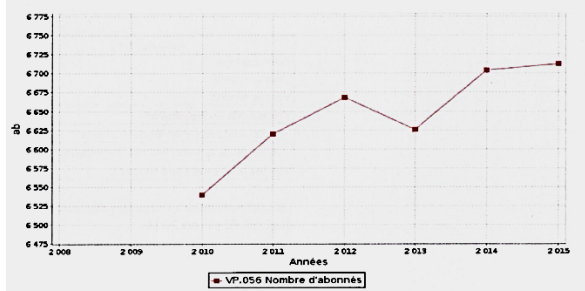
Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
Conformité bactériologique	37	0	100 %
Conformité physico-chimique	39	0	100 %

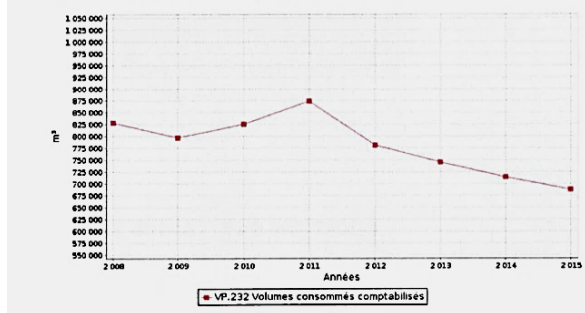
La variation du prix de la facture entre 2015 et 2016 (part syndicale et délégataire) est de +1%.

Le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ au 1^{er} janvier 2016 est de 3,02 € / m³ (2,99 €/m³ au 1^{er} janvier 2015).

■ Evolution du nombre total d'abonnements sur les cinq dernières années



■ Evolution des volumes vendus aux abonnés



ASSAINISSEMENT

Entretien des postes de relevage

Nous avons confié l'entretien et la maintenance des postes de relevage de la commune à la société LIMATECH, contrat prévu sur 3 ans pour un montant annuel de 692 € (incluant un forfait de petites réparations à concurrence de 100 €).

Nous attirons votre attention, comme nous l'avons déjà fait dans un précédent journal, sur l'attitude responsable qui s'impose sur le versement de déchets dans les canalisations.

Lors de la dernière révision : **TROP D'OBJETS INTERDITS, CAR NON BIODÉGRADABLES ONT ÉTÉ RETROUVÉS au niveau des pompes de relevage (serpillères, coton-tiges, lingettes SONT INTERDITS). La graisse alimentaire devrait se retrouver dans les ordures ménagères et non dans les canalisations car l'accumulation bloque le fonctionnement des pompes.**

Cette attitude non responsable va finir par coûter cher aux contribuables que nous sommes.

Rappel !...

CULTURE BIO

Installation d'un jeune maraîcher à SÉGUR

Tom GOGUET, jeune maraîcher de 23 ans, a quitté sa terre natale de Charente-Maritime pour s'installer en espace-test-agricole dans la ferme du sauvage à SÉGUR-LE-CHÂTEAU.

Un espace-test-agricole permet à des porteurs de projets d'expérimenter, grande nature et dans un environnement sécurisant, l'activité qu'il souhaite développer. C'est donc dans ce contexte que Tom GOGUET va expérimenter son modèle de maraîchage agroécologique.



Il souhaite transformer la parcelle de 5 500 m², terre vierge depuis 20 ans et située au cœur du village, en un luxuriant potager productif. Les premières plantations prendront racine à l'automne, afin de pouvoir régaler au printemps les habitants et les connaisseurs friands de légumes cultivés « au naturel ».

Rendez-vous est donné au public en 2017 pour l'ouverture de son potager et sa vente de paniers de légumes de saison. Nous lui souhaitons une grande réussite.

COTISATIONS ET SUBVENTIONS

Cotisations et Subventions aux organismes et aux associations

Cotisations aux organismes :

- 160 € : « La Route Richard Cœur de Lion »
- 923 € : « Les Plus Beaux Villages de France »
- 107,64 € : « Association des Maires de la Corrèze (ADM19) »
- 100 € : « Association des Maires Ruraux de la Corrèze (AMR 19) »
- 196,35 € : « Mission locale de l'Arrondissement de Brive »

Subventions aux associations :

- 50 € : « JM France Délégation de Lubersac Pompadour »
- 50 € : « Radio PAC »
- 50 € : « ADAPEI de la Corrèze »
- 120 € : « Amis de l'école de Saint-Julien »

ETAT CIVIL

■ **Décès :** Patrick BIGOT, décédé le 6 juin 2016 à Ségur-le-Château. Très impliqué dans la vie associative, Patrick BIGOT était Vice-Président de l'Association « Les Amis De Ségur » où sa disparition laisse un grand vide. Merci pour son investissement dans la commune.

■ **Mariage :** Diana DELAHAYE et Marc POL LAJAIMA le 4 août 2016 à Ségur-le-Château
(Pour info, Diana DELAHAYE est la fille de Bruno DELAHAYE, domicilié à Faragaudie).

■ **Naissance :** Léane PAULY, née le 19 août 2016 à Brive la Gaillarde, Fille de PAULY Jérémie et de Cécile LAGROLET, domiciliés aux Grandes Terres, à Ségur.
⇒ Nouveaux habitants sur la commune.

■ **Baptême :** Le 8 octobre 2016 a été célébré la cérémonie de Baptême Républicain de Paul GOURDON à la Mairie de Ségur-Le-Château.
Paul est le fils de Benoît et Alexandra GOURDON domiciliés à Faragaudie.

SAISON ESTIVALE

Concert : MERCI à Anne-Charlotte MONTVILLE et à Céline ERIKAN, sa pianiste

Merci à Anne-Charlotte et à sa pianiste Céline ERIKAN, tout aussi talentueuse, pour ce concert exceptionnel de chants lyriques qui s'est déroulé vendredi 16 septembre en l'église Saint-Léger de Ségur-Le-Château.



Devant la puissance vocale d'Anne-Charlotte, le public, lui, était sans voix !

Un moment émouvant car Anne-Charlotte chantait pour la première fois à Ségur-Le-Château, devant sa famille et notamment devant son grand-père, Monsieur Jean MAGNOUX.

Anne-Charlotte entame une carrière internationale, elle va se produire dans les tous prochains jours en Chine où l'attend un public déjà conquis.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce concert.

Ségur ne pouvait espérer mieux comme ambassadrice !

Saison touristique 2016 à Ségur-Le-Château

L'activité touristique de cet été 2016 à Ségur-le-Château a été favorisée par une haute saison très ensoleillée, la fréquentation s'est accentuée à compter du 10 juillet.

- 4 617 personnes ont été accueillies au bureau d'accueil sur 100 jours s'échelonnant de mai à août.
- 73 % des visiteurs sont français et 27 % étrangers. Nous avons enregistré une augmentation de la clientèle anglaise, un léger recul de la fréquentation néerlandaise et une présence un peu plus significative des Belges et des Allemands.

Cette clientèle majoritairement familiale, en recherche des activités touristiques au meilleur rapport qualité-prix, s'avère être de plus en plus exigeante sur la qualité de l'information.

Une nouvelle signalétique du bureau d'information a été mise en place dans le cœur de la cité ainsi qu'un réagencement d'une partie du mobilier dans le local touristique pour accueillir le public dans de meilleures conditions.

Un plan de découverte (patrimoine et commerces) du village a été édité par l'Office de Tourisme pour la saison avec le soutien de la Communauté des communes et de la nouvelle région Aquitaine.

Nous avons proposé plus de visites guidées que les années précédentes aux individuels. Deux rendez-vous hebdomadaires : le lundi à 16h (avant le début des marchés de producteurs de pays) et le vendredi à 10h30 (avec la possibilité ce jour-là uniquement de découvrir la cour intérieure du château). 162 personnes y ont participé en juillet et août. A noter qu'en septembre ces visites se poursuivent le mercredi à 14h30.

Nos 3 balades nocturnes estivales sur les thématiques des moulins, de l'histoire du château et du théâtre de rue en partenariat avec les Amis de Ségur ont rencontré un franc succès avec plus de 100 participants. La Compagnie du Sûr Saut a fait halte à Ségur pour la quatrième année consécutive pour nous proposer une balade théâtralisée « Les aventures de Firmin ». Le public a ainsi pu plonger au cœur du XVI^e siècle et revivre les premières découvertes

à l'époque de Léonard de Vinci et de Christophe Colomb. Ce fut encore cette année un agréable moment de détente et de rires partagés entre la troupe et une cinquantaine de participants.

4 visites guidées ont été programmées dans le cadre des journées du patrimoine des 17 et 18 septembre : 99 personnes venant de tous horizons y ont assisté.

Le bureau d'information est resté ouvert jusqu'au 16 octobre et la fréquentation du mois de septembre a été satisfaisante... !



BUREAU D'INFORMATION
TOURISTIQUE DE
SEGUR-LE-CHATEAU

Bureau d'Information Touristique de Ségur-le-Château,
Place du champ de foire, 19230 Ségur-le-Château

Renseignements au 05.55.73.39.92 ou auprès de l'Office de Tourisme
Intercommunal du Pays de Saint-Yrieix au 05.55.08.20.72 (hors période estivale).

SAISON ESTIVALE (suite)

Traditionnelle fête des Amis des Culs Noirs

1994-2016 : Voici déjà 22 ans naissait notre association !
Combien de soucis et de tracas, mais quel plaisir et quel bonheur chaque année de retrouver notre fidèle public toujours aussi nombreux !
Cette année encore le soleil était la splendeur de la journée.



BEAUCOUP DE REMERCIEMENTS :

- Nous avons été aidés et soutenus par M. Le Maire Pierre-Louis et les conseillers présents que je remercie particulièrement.
- M. Michel BORDES, Président des Marchés de Pays pour le prêt des tables et chaises.
- M. Le Maire de Pompadour pour le prêt du podium.
- Mme Sabrina RAYNAUD, notre secrétaire de Mairie et l'Office de Tourisme pour l'accueil et les inscriptions.
- M. SOURY (Limdor), Natacha et David (Croquebouches à St-Yrieix), M. TALLET (boucher à Lagnac).

A notre équipe :

- Nos veilleurs et cuiseurs de nuit autour de nos cochons à la broche et à la découpe... Quelle longue journée !
- Nos bénévoles, serveuses et serveurs de Ségur et des environs et particulièrement nos jeunes très dévoués ! Tous les bénévoles de Ségur et communes voisines pour le montage et le démontage du chapiteau et podium. Toutes ces mains sont des trésors pour l'association.
- Michel CELERIER et son équipe (pour sa sauce grand-mère toujours si appréciée).
- Le Conseil Général pour son soutien.
- Nos amis Patrick ROYER et Roméo pour la présentation de leurs cochons Cul Noir.
- Merci à Fabienne, notre Mairaine, à nos fidèles musiciens et chanteurs et à Christophe (FR3) pour sa présence. Mon souhait est que cette manifestation continue malgré les contraintes du lundi matin.



A toutes les personnes qui nous ont fait confiance et ont répondu par leur présence !..... **DE TOUT CŒUR MERCI.**

Raymonde CHAUFFAILLE

Marchés des producteurs de pays

Comme tous les ans les Marchés de Pays se sont déroulés tous les lundi soirs des mois de juillet et août. Malgré un début laborieux (50 % de fréquentation en moins sur les 3 premiers marchés), les lundis suivants ont connu une très bonne fréquentation qui a permis de rattraper le déficit du début de saison.

Pour la première fois nous avons financé, avec une participation de la commune de 125 €, un feu d'artifice qui a été tiré pour le marché du 15 août et devant

l'enthousiasme des estivants présents ce soir-là, cette expérience sera reconduite l'année prochaine.

Le 22 août, les Présidents des Conseils Départementaux de la Région Nouvelle Aquitaine sont venus nous rendre visite et en ont profité pour apprécier les produits présentés par les producteurs.

Un grand merci aux bénévoles qui comme tous les ans ont permis de mener à bien les 9 marchés de cette année.

Michel BORDES



SAISON ESTIVALE (suite)

Dimanche 14 août : Vide-greniers

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Fort heureusement pour nous, organisateurs, exposants et visiteurs, l'année 2016 nous aura réconciliés avec la météo en nous offrant un dimanche de chineurs à la hauteur de nos espérances !

En effet, fort de ses 48 exposants et de ses 65 emplacements occupés, le 12^{ème} Vide-Greniers s'est déroulé sous une température caniculaire le dimanche 14 août ; trop chaud pourrions-nous dire, mais nous n'allons tout de même pas le déplorer. La bataille de l'ombre s'est véritablement engagée très tôt dans la matinée, la fraîcheur de la rivière et l'ombre des grands platanes ne profitant, malheureusement, qu'aux quelques heureux veinards ayant eu la chance d'avoir leur place le long de l'Auvézère. Comme les autres années, ce cru 2016 a accueilli quelques professionnels de la brocante. Dans le futur, nous n'élargirons pas davantage cet accueil car nous nous devons de préserver l'identité et le caractère originel de la manifestation.



La fréquentation a été globalement correcte malgré la chaleur. La matinée, bénéficiant d'une relative fraîcheur, connut un gros succès. Oasis de fraîcheur dans un champ de foire surchauffé, la buvette apparaissait comme un havre. Celle-ci a connu, l'après-midi, un succès encore jamais atteint. D'avis général, exposants et visiteurs ont passé une agréable journée.

Pierre DAVID

Club « volants et fourchettes »

Il aime notre village et il ne manque aucune occasion de nous le prouver. En effet, le Club « volants et fourchettes » sillonne entre autres les routes corréziennes et Ségur est régulièrement un point de ralliement pour les « Bugattis » et autres véhicules anciens.

C'est encore une occasion de faire découvrir notre patrimoine à ces collectionneurs venus de tous les pays, qui savent apprécier, certes les voitures anciennes, mais aussi toute l'architecture des villages traversés ainsi que la gastronomie locale.

Vendredi 19 août : La journée des peintres

Instaurée en 2000 par le Président de l'époque, cette animation est aujourd'hui la plus ancienne de notre Association. Remodelée plusieurs fois au grès d'une tangible évolution du public, elle a connu diverses phases ou améliorations sans jamais dériver de son fil conducteur, du thème de base qui reste l'essence même de cette journée : Ségur !



Quinze années d'existence lui ont permis de s'imposer enfin et d'apparaître comme une animation phare pouvant rassembler des artistes de tous niveaux, « petits » ou « grands », autour d'un sujet qui nous est cher : Le patrimoine.

« Expression originale du patrimoine dans une explosion de couleurs » était le thème abordé lors de la 16^{ème} édition du vendredi 19 août, édition qui aura su fédérer 18 peintres d'un très bon niveau pour la plupart. Tous les participants ont été récompensés et chacun d'eux est reparti avec un tablier aux couleurs de Ségur, spécialement créé pour l'occasion. Les 3 premiers du classement ont reçu un chèque à la hauteur de leur travail et de leur talent.

Les visiteurs en revanche se sont faits un peu discrets. Il est vrai que cette journée tombe un vendredi car s'inscrivant dans une trilogie de concours régionaux difficile à maîtriser.

Nous pouvons être rassurés, Ségur et son patrimoine restent des sujets inépuisables, sources d'inspiration pour peintres et poètes, mais nous le savions déjà !

Rendez-vous en 2017 pour la 17^{ème} édition.

Pierre DAVID



SAISON ESTIVALE (suite) EXPOSITIONS

Toile et Papier

L'exposition « Toile et Papier » s'est déroulée du 1^{er} au 16 juillet dans la salle polyvalente de Ségur. Organisée sous l'égide des Amis de Ségur, cette exposition initialement destinée aux Ségurois étésiens avait pour but la découverte ou une meilleure connaissance des personnages de la crèche, leurs secrets de fabrication et conjointement rendre hommage à nos pères artistes peintres. Pour connaître l'impact de cette manifestation, parcourons le Livre d'Or et retenons quelques extraits : « Très jolie exposition. Merci pour le dynamisme apporté au village. » ... « Belle initiative, groupe d'artistes enjoués. Très agréable visite. »... « Belle expo ! Bel échange autour des doigts dans la colle».



« Belle visite guidée en cette fin d'après-midi et beaucoup de tableaux invitent à la rêverie. Un bon moment de plaisir. »... « Ce fut un moment particulier et unique ! Merci à vous. »... « Very interesting. Thank you for having the information in English also. Merci ! ».. « Bravo pour cette belle exposition. Avant, on ne se rendait pas compte du travail accompli. Félicitations à vous deux pour mettre en avant encore une fois Ségur. » ...

Que dire de plus ! En dépit d'un début plutôt mou de la saison touristique, d'une chaleur accablante et de l'intérêt plus que tardif d'une certaine presse écrite, la fréquentation est louable pour une première d'amateurs. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite : notre coach événementiel Sylvette, nos régisseurs Michel et Laurent, notre décoratrice florale Gilberte, nos maris et ceux qui nous ont soutenu avec une attention toute particulière envers la Municipalité qui nous a permis de concrétiser ce projet.

Marie-Odile et Martine

L'eau et les moulins

Notre salle polyvalente a été un lieu très apprécié des touristes et autres visiteurs d'un jour venus découvrir les différentes expositions très intéressantes et intenses par leur qualité.

Parmi ces expositions, « l'eau et les moulins » a suscité un vif intérêt de curiosité avec l'envie d'en savoir plus sur cette partie de notre histoire et patrimoine qui a vivement contribué à la nourriture grâce à la farine qu'ils produisaient.

Les visiteurs ont été séduits par le côté ludique de l'exposition qui consistait à deviner le type de céréales conditionnées dans des sacs de toile de jute de l'époque aux côtés de leurs épis respectifs : seigle, orge, blé, avoine et maïs n'ont plus de secret pour eux.

L'importante présentation pédagogique sur l'eau et les moulins mise en place par l'Association du Pays d'Art et d'Histoire, à laquelle Ségur est rattachée depuis le 28 juin 2016, a grandement intéressé les visiteurs.

La découverte portait sur la force hydraulique de l'eau des rivières avec des grandes roues verticales ou horizontales qui entraînaient des paires de meules et les différents mécanismes par des engrenages, poulies et courroies.

On découvre également des moulins à papier, à huile et même l'animation des forges sur les bords de rivières.

Les minoteries à cylindres cannelés sont arrivées dans les débuts du XX^{ème} siècle et avec cette transformation de matériel de mouture, les petits moulins ont évolué en minoterie à trois niveaux de hauteur de bâtiment.

Celui du pont Saint-Laurent a été transformé en 1907.

Des outils d'époque : tarare, bascule de moulin et divers objets du meunier étaient également exposés.

Cette exposition sera à nouveau installée durant l'été 2017 à des dates qui restent à préciser.



VIE ASSOCIATIVE

Société de chasse de Ségur- Le-Château – Saison 2015-2016

Cette année, le repas de chasse a eu lieu à Ségur le samedi 16 avril. Il y a eu environ entre 70 à 80 participants au repas. Nous déplorons encore une fois qu'il n'y ait pas eu plus de représentants des chasseurs de Ségur et des habitants de la commune.

La société de chasse a loué la cuisine pendant toute sa saison pour y faire ses rassemblements le dimanche (jours de chasse). Il a été versé à la commune une somme de 300 € qui correspond à 20 journées. Ceci pour palier à la dépense d'électricité et d'eau. Les chasseurs disposent de leur propre vaisselle et ne se servent pas de celle de la commune.

Le plan de chasse correspondait à 18 bracelets pour les chevreuils et 2 bracelets pour les grosses bêtes (cerf, biche, daguet...).

Nous avons procédé à deux lâchés de faisans.

La saison a été bonne pour le petit gibier (lapin, lièvre, faisan, bécasse...)

Nuisibles (renards) : 6 renards.

Toute personne ayant envie de venir chasser sur la commune est la bienvenue.

Il faut rappeler aux chasseurs de bien respecter toutes les règles de sécurité et de courtoisie, ainsi que le respect des terrains des propriétaires.

Franck CHAUFFAILLE



INFORMATIONS

Site Internet

Le site internet officiel de Ségur-le-Château est en ligne à l'adresse suivante : <http://www.segur-le-chateau.fr>

Accueil Le village de Ségur La Mairie Découvrir le village Les Associations Nos labels Renseignements utiles Agenda Contactez-nous

Ségur le Château Site officiel

Mairie
Place du Champ de Foire
19230 SÉGUR LE CHÂTEAU
mairiedesegurlechateau@orange.fr
05 55 73 53 21
Nombre d'habitants : 235

Horaires d'ouverture Mairie
La Mairie et l'Agence Postale
sont ouvertes tous les jours du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
Le secrétariat de Mairie

L'épicerie Nina à l'heure d'hiver

Comme vous avez pu le constater, l'épicerie de Nina n'est désormais ouverte que le matin de 9h00 à 12h30 et cet horaire sera maintenu jusqu'au printemps..

Après le départ des estivants, il n'est en effet plus rentable pour Isabelle et Philippe de maintenir une ouverture l'après-midi.

Mais cela ne change rien à la qualité de service à laquelle ce couple nous a désormais habitués.

